

ECOLE ELEMENTAIRE
2 rue Raymond Loewy
78730 Rochefort en Yvelines
Tel/Fax : 01 30 41 31 83
0780283j@ac-versailles.fr

Réunion du conseil d'école du mardi 7 novembre 2017

Début du conseil d'école : 18h10.

Présentation des membres du conseil.

Présidente : Mme Neuilly

Enseignants : Mmes Faure, Couchaux, Neuilly, M. Saurel

SIE et mairies : Ms Allès et Lambert

Représentant de parents d'élèves : Mmes Thebaud, Rousse, Liegey et M. Radenac.

DDEN : Mme Pierrette Midonet

RASED : absent

Vote du règlement intérieur de l'école.

Adoption. En annexe.

A signer par tous les enfants et parents.

Signature de la charte de la laïcité.

Projet pédagogique d'organisation de la semaine scolaire.

Effectifs et classes de l'année : 84 élèves répartis en :

CP/CE1 Mm Neuilly / Mme Bourny	CE1/CE2 Mme COUCHAUX	CE2CM1 M. Saurel	CM1/CM2 Mme Faure
10/7	10/12	10/12	11/12

La décharge de direction est le jeudi.

Si les effectifs tombent à 81, l'école risque la fermeture de classe.

Les cycles sont :

- Cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) : CP, CE1 et CE2
- Cycle 3 (cycle de consolidation) : Les CM1, CM2 et 6èmes.

Récréations : La récréation du matin est à 10h00, celle de l'après-midi est à 15h45.

Heures d'entrée et sortie. Le mercredi midi, les enfants sont maintenant récupérés à l'heure par leurs parents.

Dispositifs Education nationale pour la réussite scolaire

PAI : **Projet d'Accueil Individualisé**, pour les enfants devant prendre un traitement médical pendant le temps scolaire, régulièrement ou lors d'une crise. Contacter la médecine scolaire. 2 élèves sont concernés dans l'école. Les parents d'élèves interrogent le SIE sur l'éventuelle nécessité de repas de substitution en cas de PAI (intolérance au lactose). La possibilité d'amener un repas de substitution en cas de PAI est envisageable.

PPRE : **Programme Personnalisé de Réussite Educative**. Pour les élèves en difficulté scolaire. 5 élèves concernés dans l'école cette année. 3 élèves sont suivis par des maîtres spécialisés cette année.

RASED : **Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté**

PAP : **Plan d'Accompagnement Personnalisé**: pour les élèves ayant un trouble avéré important (dyslexie, dysgraphie, ...).

PPS : **Projet Personnalisé de Scolarisation**, pour les enfants handicapés. 1 élève concerné.

APC : **Activités Pédagogiques Complémentaires**. Elles peuvent prendre plusieurs formes, soutien, apprentissage, méthodologie, toujours en petit groupe.

Les lundis et jeudis midi.

CP, CE1 et CE2 : soutien scolaire.

CE2, CM1 et CM2 : ateliers de rédaction d'articles pour l'I-journal axé sur la méthodologie ;

Du CE1 au CM2 : ateliers conversationnels et théâtre en anglais.

Liaison maternelle/élémentaire : Les évaluations nationales CP ont été réussies. Mme Neuilly est très satisfaite du travail effectué en maternelle. Une action sera mise en place cette année : lire des albums en maternelle, au mois de février. Mme Neuilly et Mme Couchaux sont concernées par les concertations.

Liaison école/collège : Mme Faure et M. Saurel sont concernés par les concertations. Visite du collège et organisation de programmations communes et d'objectifs communs.

Eurékades (concours mathématique de 10 problèmes) avec les 6èmes, les 2 premières à l'école, la dernière avec la classe de 6^{ème}.

Course d'orientation avec une classe de 6^{ème}.

Allemand : les enfants de CM2 suivraient des cours d'allemand à l'école d'avril à juillet sur le temps de l'anglais.

Projet d'école. Actions pédagogiques et éducatives.

Axe 1 : Amélioration des compétences rédactionnelles des élèves.

- Journal d'école publié sur le site de l'école. Version simplifiée cette année : les articles sont directement sur le site, onglet « école élémentaire », puis « I-journal »
- Version papier du journal pour le bulletin municipal. A prévoir pour janvier et septembre de la rentrée prochaine.
- Référent orthographique: Mmes Neuilly, Couchaux et M. Saurel utilisent les mêmes personnages pour la nature des mots.
- Revue de presse en CE2/CM1 et CM1/CM2. Chaque classe est abonnée à une publication et exploite ces journaux en classe. CE2/CM1 : *Mon Quotidien*, CM1/CM2 : *JDE*.
Lecture du *Mon Petit quotidien* au CE1/CE2 et de *J magazine* pour les CP/CE1.

Le bilan de cet axe est positif sur l'an passé.

Axe 2 : Une culture commune pour la réussite de tous : construction d'un parcours artistique et culturel commun en musique.

- Chorale. L'activité est reconduite cette année, avec une nouvelle intervenante, Priscille ; les mardis matins tous les 15 jours, sur le thème d' « Nouveaux horizons, horizons lointains », en accord avec Lireval.
- Ecoute d'œuvres musicales en classe, pour les deux classes de grands, selon la progression d'Histoire et pour les classes de petits, le « Carnaval des animaux » de Camille Saint-Saëns a été étudié.

Axe 3 : améliorer la communication école/collège/famille/partenaires.

- Rythme scolaire : allègement des jeudis sur l'emploi du temps.
- APC : rédaction d'articles de journal avec M. Saurel et théâtre en anglais avec Mme Faure. Le soutien est plutôt dirigé vers les CP, CE1 et un peu de CE2.
- PPRE : amélioration du suivi. Les enfants bénéficiant de ces programmes ont droit à une adaptation du travail selon leurs difficultés.
- Liaison GS/CP par un conseil de suivi des enfants et une visite des GS en fin d'année.
- Conseil école/collège : mise en place d'un référent orthographique commun : action annulée sur décision de l'école élémentaire. Le référent du collège est inadaptable à l'élémentaire. Visite du collège et organisation d'un défi maths. Pour l'année prochaine, la nouvelle organisation des cycles fait rentrer la 6^{ème} dans le cycle 3.

Une concertation plus soutenue devrait voir le jour (la 6ème faisant partie du cycle 3).

- Livrets électroniques. Deux bulletins seront donnés aux parents, un en décembre/janvier, l'autre fin juin. Les évaluations sont données régulièrement aux parents pour signature, les cahiers d'entraînement aussi afin que le suivi soit aisé.
- S.I.E. et numérique : Les TNI sont en bon état de fonctionnement. L'école a un nouvel ordinateur pour la gestion de l'école. Reste à installer une sauvegarde perpétuelle (NAS) et une mise en réseau des ordinateurs de l'école.

Le prestataire TAIX s'occupe de la maintenance du matériel informatique non dépassé technologiquement dans l'école.

La connexion internet fonctionne plutôt mieux, mais elle est vraiment lente dans certaines classes. Les ordinateurs des élèves sont tous dépassés (Windows 98 et Windows XP).

Une réunion sera organisée avant décembre entre les élus et Mme Neuilly pour évaluer les besoins.

Le SIE répond au parent qui proposait son aide pour améliorer l'installation informatique. Pour l'instant, il n'y en a pas besoin tant qu'on ne sait pas ce qui sera le mieux pour l'école (tablettes, ordinateurs). Le SIE rappelle qu'il s'occupe juste de fournir le matériel, et non de comment les enfants utilisent les outils informatiques à l'école.

- Site de l'école en bon état de fonctionnement. M. Saurel l'a nettoyé. Il sera désormais plus facile de s'y diriger.
- Natation : La piscine est entièrement à disposition de l'école. Les niveaux concernés seront : CP, CE1 et CM2 (qui doivent obtenir un brevet). Horaires : départ de l'école 09h30, 10h40 dans le bassin jusqu'à 11h10, retour à 11h50, après l'horaire de 11h30. Un aménagement du service de restauration scolaire est prévu. Natation de décembre à février. Deux enseignants sont mobilisés, deux maîtres nageurs et deux surveillants.
- Communication entre classes. Un mur du préau est dédié à cette action. Mme Faure a affiché les professions de foi de ses élèves. Les délégués de classe y sont affichés.

Projets des classes

- Enseignement moral et civique : Toutes les classes ont élu des délégués. Premier conseil de délégués prévu le jeudi 9 novembre à 11h30, sur le temps de l'APC.
- Littérature : Projet de toute l'école sur « être jury littéraire » avec le salon du livre de Lirenval et création d'une œuvre plastique. Les élèves liront un ensemble de cinq œuvres et devront livrer une critique motivée de chaque livre. Le thème de cette année est « Horizons nouveaux, horizons lointains ».
- Projet « Education au développement durable » : le tri, le recyclage et le nettoyage de printemps.
- Bibliothèque : les mardis une fois par mois à partir de novembre pour chacune des classes.
- Chorale : Tous les 15 jours à partir du 15 novembre. L'intervenant viendra le mardi matin et enchaînera les quatre classes, par groupe de deux classes. Thème : « Horizons nouveaux, horizons lointains ».
- Tennis : 6 séances pour chacune des classes les jeudis après-midi sur les mois de septembre et octobre.
- Eurékades : CE1/CE2 et CE2/CM1 et CM1/CM2. Concours de problèmes mathématiques.
- La Transat Jacques Vabre : (du Havre à Salvador de Bahia) ou la route du café.
- Projet jardin : La classe de Mme Couchaux va au jardin partagé tous les vendredis et profite de la subvention de l'année passée.
- Ateliers et gâteaux du mercredi : notions de français et de mathématiques travaillées sous forme ludique.
- Correspondance de classe : les élèves se sont écrits durant les vacances : échange épistolaire et arts (classe de CE2/CM1 et CM1/CM2).
- Jardin de la préhistoire d'Auneau : sortie de toutes les classes. Grand succès.

Bilan financier de la coopérative scolaire.

Bilan équilibré signé en commission des comptes en septembre et joint en annexe. Un résumé par postes de dépenses est donné en annexe.

Les activités périscolaires (étude, garderie).

Garderie du matin : 11 inscrits. Le SIE prendra en charge la garderie du matin à partir de janvier.

Etude : 48 élèves. Attention aux sorties de 16h et de 18h. Il est rappelé qu'il s'agit d'une étude, que les enfants y travaillent et que donc, on ne peut concevoir des sorties au gré de l'arrivée des parents, ce qui perturberait la concentration des élèves.

Ateliers animés par des bénévoles sur la période novembre/décembre. Les parents d'élèves remercient d'ailleurs les bénévoles de leur investissement.

La restauration scolaire.

Mme Hardy pense devoir constituer des groupes comme les années précédentes pour mieux gérer les comportements durant le temps de restauration scolaire. Il est rappelé que les enfants peuvent discuter pendant le repas, mais ne pas crier.

Les parents questionnent le SIE sur d'éventuels retards de facturation (cf année passée) ou d'aménagement de facturation. Le bilan n'a pas encore été fait.

Il est rappelé qu'il y a un élément bio dans chaque repas servi au restaurant scolaire. Les parents aimeraient que la mention bio du plat soit inscrite sur le menu.

M. Alles est toujours d'accord pour que les représentants de parents d'élèves rencontrent le prestataire de restauration au sujet de l'équilibre des repas.

Si des parents ont des difficultés de paiement, ils peuvent s'adresser directement au Trésor Public de Saint Arnoult-en-Yvelines , mais aussi au CCAS des communes.

Locaux: bilan et projets de travaux

Concernant le chauffage du bâtiment ancien. Des robinets thermostatiques ont été installés, des canalisations changées.

Fermeture du préau du nouveau bâtiment ? Une barrière Vauban doit être posée.

Les bords de fenêtres sont coupants. Les pièces nécessaires ont été reçues et sont installées bientôt.

Des problèmes d'éclairage sont signalés.

Les parents remercient pour les jardinières qui sont très jolies.

Protection et sécurité des enfants.

Le plan Vigipirate alerte intrusion a été testé le mardi 26 septembre 2017. Seule Mme Neuilly, qui a installé le dispositif a fait l'exercice. Les autres enseignants ne l'ont pas vu.

Des panneaux opacifiant brise-vue ont été installés sur les fenêtres de la classe de CP et de la cantine, côté garage Renault.

Conclusion : Très bonne attitude des élèves de CP/CE1 pendant l'exercice. Une alarme est nécessaire.

PPMS rappel : Difficultés pour téléphoner (réseau haché ou quasi absence de réseau), pas d'alarme différente de l'alarme incendie, pas de fermeture des portes incendie, trousseau de clé ingérable en cas d'urgence. Des clés électroniques vont être données aux enseignants.

Alerte incendie : le vendredi 17 octobre. Les enfants et les enseignants ont été prévenus de cette alerte et entraînés.

Aménagement des rythmes scolaires

Les enseignants sont favorables au retour à la semaine à quatre jours. Les parents d'élèves se sont aussi prononcés en faveur d'un retour à la semaine à quatre jours lors d'un sondage l'année dernière. Le SIE se prononce aussi favorable à cette option.

Différentes grilles horaires sont à l'étude et nécessitent encore réflexion.

Beaucoup de paramètres sont à prendre en compte (enseignants, parents, personnel, services de garderie des communes avoisinantes...). A ce jour, il n'y a jamais eu et il n'y a pas d'accord avec les garderies des autres communes. La mairie est dans une démarche de réflexion quant à la nouvelle organisation des rythmes scolaires et des services périscolaires. La fin de l'étude à 18h30 demandée par certains parents, fera partie de cette réflexion. Les enseignants, les parents et le personnel feront parvenir leur réflexion au SIE dès que possible.

Fêtes des écoles organisées par les AME

La salle des fêtes n'est pas utilisable jusqu'à nouvel ordre en raison de l'incendie des ateliers communaux mitoyens. La mairie n'a pas de visibilité sur le calendrier tant que les experts ne sont pas passés.

Les AME demandent s'il y a possibilité d'être appuyés pour l'obtention d'une demande de salle auprès d'une commune avoisinante (Clairefontaine par exemple). Le marché étant prévu pour le 16 décembre.

Divers

Les parents s'interrogent sur la validité du point de vue légal de la demande faite par le SIE à des parents d'élèves de surveiller la cour en cas d'absence du personnel. En cas d'accident, cela pose le problème des responsabilités.

Les dates des prochains conseils d'école seront :

- Lundi 05 février 2018
- Lundi 18 juin 2018

Fin du conseil : 20h50.

Présidente :

Mme Neuilly



Représentant des parents

M. Radenac



Secrétaire

M. Saurel

